



CONSEIL MUNICIPAL

**AVIS DU MAIRE**

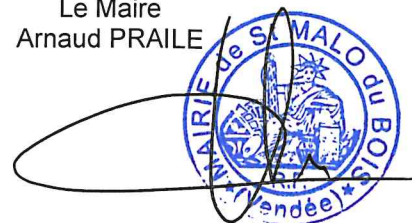
Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ **Le lundi 16 octobre 2023 à 20h00 à la mairie.**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 12 octobre 2023

Le Maire  
Arnaud PRAILE



-----  
**ORDRE DU JOUR**

**I DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)
- Marchés signés

**II FINANCES**

- Tarifs des salles communales et jardins partagés 2024
- Tarifs camping de Poupet 2024
- Tarifs Puy du Fou 2024
- Fixation du prix de vente d'un logement communal
- Projet de création d'une MAM – Subvention CAF – Approbation du plan de financement
- Projet d'Etude de Circulation – Subvention CD85 – Approbation du plan de financement
- Programme d'Aide au Logement et à l'Aménagement

**III RESSOURCES HUMAINES**

- Mise à disposition agents communaux à l'AAA
- Modification du tableau des effectifs et annualisation du temps de travail Restaurant Scolaire

**QUESTIONS DIVERSES**